



En mémoire des camps

publié le 14/11/2008 - mis à jour le 17/11/2008

Recueil du vécu d'un deux-sévrien

Descriptif :

Témoignage d'un deux-sévrien d'adoption sur son périple pendant la 2ème Guerre mondiale

Maurice Monfort a été après la défaite de 1940 ballotté entre la Région parisienne, la Bretagne sa région d'origine et le Coulongeois. Il revient à Paris, mais en 1942, il doit partir pour la "**relève**" dans la région de Nuremberg. Ayant manifesté sa joie après Stalingrad, il est emprisonné puis **déporté** à Dachau. Il y subit des mauvais traitements et y rencontre **Edmond Michelet**, résistant et futur ministre du général De Gaulle. Début 1944, il est envoyé dans les camps de **Gross Rosen** en Pologne puis de **Reichnau** en Tchécoslovaquie pour travailler en usine. Libéré par les Russes au début de 1945, il est soigné à Prague avant de rejoindre la France en juin. Revenant à Coulonges pour se ressourcer, il s'y marie en 1946.

Ce témoignage¹ a été recueilli par **Maryline Renaud**².

Il montre bien comment de simples personnes ont été prises dans les tenailles des événements et ont connu des événements tragiques.

Ce témoignage peut-être exploité en classes de 3ème et de 1ère pour appuyer les cours.

Pour des problèmes de droits à l'image, les photos n'ont pas été incluses à la version en ligne. Les personnes intéressées par un exemplaire écrit du témoignage peuvent se renseigner à la mairie de Coulonges³ en sachant que le tirage est limité.

(1) M. Maurice Monfort et Mme. Maryline Renaud ont donné l'autorisation de diffuser le texte de ce témoignage « En mémoire des camps » sur le site « Odyssée » pour les professeurs d'histoire et géographie.

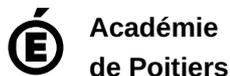
(2) qui a déjà travaillé sur celui de **M Ropiquet**

(3) 79160 Coulonges/Autize, tél : 0549061072

Document joint

 **Memoire des camps.** (PDF de 191.6 ko)

Témoignage de maurice Monfort par Maryline Renaud



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.